Hauts-de-France, Aisne
Tupigny
11 rue Jacques-Frémont

Maison, dite le Château

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00079573
Date de l'enquête initiale : 1990
Date(s) de rédaction : 1991
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Wassigny
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : le Château
Parties constituantes non étudiées : parc, remise, écurie, fenil, resserre

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : . 1986 AC 84 A 86

Historique

Période(s) principale(s) : limite 19e siècle 20e siècle

Description

Bâtiment à usage de remise, écurie et fenil, couvert d'un toit à demi-croupe, à deux pans et à croupe ; resserre couverte d'un appentis

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage en surcroît
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit à deux pans ; appentis ; croupe ; noue ; demi-croupe
Escaliers : escalier dans-oeuvre

Décor

Techniques : ferronnerie

Statut, intérêt et protection

L'intégralité du dossier est consultable au centre de documentation de l'Inventaire et du Patrimoine culturel.

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Vue de la façade.
Phot. Christiane Riboulleau
IVR22_19940201714ZA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Le canton de Wassigny - Le territoire communal de Tupigny (IA00079569) Hauts-de-France, Aisne, Tupigny
Les maisons et les fermes du canton de Wassigny (IA00079460)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Bernadette Demetz
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic

Vue de la façade.

IVR22_19940201714ZA
Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation